

Envoyé en préfecture le 03/11/2022

Reçu en préfecture le 03/11/2022

Affiché le

06 NOV. 2022



ID : 063-200083921-20220923-202247D-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 23 septembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 16 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de Mme Laïla MEILLAUD, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Leslie DAVID, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Françoise LUNEAU, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à Mme Laïla MEILLAUD, Mme Manon DEQUAIRE a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, M. François RUDEL a donné pouvoir à Mme Françoise LUNEAU.

Absents excusés : MM. Pascal BOITEL, René LEMERLE,

Absents : Mme Sandra AUJOL, Mme Lydie ROBERT.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

### 2022-47 : APPROBATION DES TARIFS ENFANCE-JEUNESSE applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Vu la délibération n°2022-30 du 18 mai 2022 approuvant les tarifs pour l'ALSH péri et extrascolaire de la commune nouvelle Mur sur Allier,

M. le Maire explique au conseil municipal que la commune a subi une augmentation du prix du repas de 6% depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, et propose d'augmenter le prix du repas de 3.5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les enfants et pour :

- Personnes extérieures aux écoles : 6.21 €
- Enseignants : 5.18 €
- Stagiaires adultes majeurs : 3.93 €
- Stagiaires mineurs : 0 €

Il est proposé de valider ces nouveaux tarifs pour la restauration collective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (22 voix pour, 1 voix contre M. Xavier MAUME),

- **APPROUVE** les tarifs Enfance-jeunesse pour l'ALSH péri et extrascolaire, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tels qu'annexés à la présente délibération et détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie le 3 novembre 2022,

Certifiée transmise en Préfecture, le 3 novembre 2022

Le Maire

Jean DELAUGERRE

# TARIFS MUR SUR ALLIER ENFANCE-JEUNESSE applicable au 1er janvier 2023

TRANCHES		A.L.S.H Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis Matin, Midi et Soir					
		ALSH ou soir	ALSH Matin et soir	Repas et animation	Forfait journée ALSH matin et soir + repas et animation	PAI (allergie alimentaire) et animation	
1	0	1,10 €	1,90 €	2,90 €	4,30 €	0,80 €	
2	560	1,30 €	2,40 €	3,30 €	5,00 €	1,20 €	
3	750	1,70 €	2,90 €	3,70 €	5,90 €	1,60 €	
4	1,060	2,00 €	3,40 €	4,10 €	6,60 €	2,00 €	
5	1,430	2,30 €	3,90 €	4,60 €	7,50 €	2,40 €	
6	1,680	2,50 €	4,40 €	5,00 €	8,20 €	2,80 €	
7	2,160	2,90 €	4,90 €	5,40 €	9,10 €	3,20 €	

EXTERIEUR

TRANCHES		A.L.S.H Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis Matin, Midi et Soir					
		ALSH ou soir	ALSH Matin et soir	Repas et animation	Forfait journée ALSH matin et soir + repas et animation	PAI (allergie alimentaire) et animation	
1	- €	2,95 €	4,95 €	5,50 €	9,20 €	3,30 €	
2	560	3,00 €	5,00 €	5,60 €	9,30 €	3,40 €	
3	750	3,05 €	5,05 €	5,70 €	9,40 €	3,50 €	
4	1,060	3,10 €	5,10 €	5,80 €	9,50 €	3,60 €	
5	1,430	3,15 €	5,15 €	5,90 €	9,60 €	3,70 €	
6	1,680	3,20 €	5,20 €	6,00 €	9,70 €	3,80 €	
7	2,160	3,25 €	5,25 €	6,10 €	9,80 €	3,90 €	

A.L.S.H Mercredis et vacances scolaires						
1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Forfait semaine	PAI (allergie alimentaire)	Forfait Semaine PAI (allergie alimentaire)
1,80 €	4,70 €	3,60 €	6,50 €	26,00 €	0,80 €	19,00 €
2,60 €	5,90 €	5,80 €	8,50 €	34,00 €	1,20 €	29,00 €
3,40 €	7,10 €	6,80 €	10,50 €	42,00 €	1,60 €	36,00 €
4,50 €	8,60 €	9,00 €	13,10 €	52,00 €	2,00 €	45,00 €
5,00 €	9,60 €	10,00 €	14,60 €	58,00 €	2,40 €	51,00 €
5,70 €	10,70 €	11,40 €	16,40 €	66,00 €	2,80 €	58,00 €
6,30 €	11,70 €	12,60 €	18,00 €	72,00 €	3,20 €	65,00 €

EXTERIEUR

A.L.S.H Mercredis et vacances scolaires						
1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Forfait semaine	PAI (allergie alimentaire)	Forfait Semaine PAI (allergie alimentaire)
6,40 €	12,01 €	12,70 €	18,10 €	72,40 €	3,30 €	65,00 €
6,70 €	12,32 €	13,00 €	18,50 €	74,00 €	3,40 €	
7,00 €	12,63 €	13,30 €	18,90 €	75,60 €	3,50 €	
7,30 €	12,94 €	13,60 €	19,30 €	77,20 €	3,60 €	
7,60 €	13,25 €	13,90 €	19,70 €	78,80 €	3,70 €	
7,90 €	13,56 €	14,20 €	20,10 €	80,40 €	3,80 €	
8,20 €	13,87 €	14,50 €	20,50 €	82,00 €	3,90 €	

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le

ID : 063-200083921-20220923-202247BISD-DE

